FICHE TECHNIQUE







▶ Rhona C-800

Mortier à la chaux 2327 / Version 5 / 05-03-2025









DESCRIPTION

Mortier à la chaux amélioré destiné à la réalisation de crépis, rebouchage, réparation et rénovation aussi bien pour la construction nouvelle que le ravalement. Prévu pour un usage extérieur. Répond à toutes les exigences établies dans le "GREEN BUILDING", offrant le score le plus élevé possible pour les certifications BREEAM et / ou LEED.

PROPRIÉTÉS

- Finition fine
- Produit bactériostatique et fongistatique.
- Peut être directement appliqué sur les scellements.
- Excellente maniabilité permettant d'obtenir de grandes épaisseurs en une seule couche.
- Produit respirant.

USAGES

RHONA C-800 présente une excellente adhérence sur les supports de briques, blocs de terre cuite, béton, mortiers et enduits traditionnels.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Poudre de couleur blanche.
Finition	Fine.
Densité mortier malaxé (Kg/L)	1.7
% Eau de gâchage	28 - 32
pH	12.5 - 13.5
Dureté Shore	87
Vie utile du mélange	2 - 2,5 h
Durée de séchage (épaisseur 2 mm et 20 °C)	Béton: 7 - 8 h Peinture: 7 - 8 h
Résistance à la compression (UNE -EN 13892-2:2003) N/mm2	CS III
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN 1015-19)	μ 9
Absorption d'eau par capillarité	WO
Adhérence au substrat de béton (MPa)	> 0.5
Conductivité thermique	0.8
Classification à la réaction au Feu (EN13501-1)	A1
Consommation	1,5 kg/m2/mm d'épaisseur selon la nature du support
Épaisseur minimale par couche	1 mm
Épaisseur maximale par couche	10 - 20 mm
Nettoyage ustensiles et taches	Avec de l'eau avant le séchage. Le produit durci ne peut être retiré que par des moyens mécaniques.

MODE D'EMPLOI

- Le support doit être sain, propre, uniforme et sans poussière, graisse, huile, microorganisme ou tout autre élément pouvant empêcher une fixation adéquate du produit sur la surface.
- En cas d'anomalie du substrat, appliquer les procédures de nettoyage et de réparation pertinentes (fixation de poussière, procédures de nettoyage ou réparations en maçonnerie) et retirer les débris ou éléments non cohésifs afin d'obtenir les conditions décrites précédemment.
- Protéger les parties métalliques au moyen d'un laquage anticorrosion.



FICHE TECHNIQUE

1.6 MAINTENANCE ET RÉPARATION



▶ Rhona C-800

Mortier à la chaux

2327 / Version 5 / 05-03-2025

SYSTÈMES D'APPLICATION POSSIBLES

REBOUCHAGE DE CAVITÉS NON STRUCTURELLES: Agrandir la fissure en doublant ou triplant ses dimensions jusqu'à atteindre le fond. Fixer l'intérieur de la fissure et, une fois le produit sec et consistant, remplir de RHONA C-800. ENDUIT INTÉGRAL: Malaxer le RHONA C-800 manuellement ou par des moyens mécaniques. Appliquer le produit à la taloche en respectant l'épaisseur requise. Doser le matériau appliqué afin de régulariser et de lisser la surface. Une fois que le durcissement commence, talocher le matériau à l'aide d'une taloche en bois ou en plastique.

Il est recommandé de revêtir le produit avec un type de peinture qui n'interfère pas avec la respirabilité du produit.

IMRESSIONS:

Rhona A-250: L Couche d impression pour les systèmes de peinture avec finition dans des produits aqueux.
Également utilisé comme point d union entre des supports difficiles à ancrer et des mortiers. Rendement: 8-15 m2/l.
Couches: 2

FINITION RHONA C-800:

Rendement: 1,5 kg/m2/mm

Couches:

<u>SÉCURITÉ</u>

Consulter la fiche des données de sécurité en vigueur pour une manipulation en sécurité (Paragraphe 8.2). Ne convient pas aux enfants. Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas mordre les surfaces peintes.

ÉLIMINATION

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser de possibles méthodes de revalorisation ou de recyclage selon la législation locale et nationale en vigueur. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser d'éventuelles méthodes de revalorisation ou de recyclage. Ne pas déverser dans des cours d'eau ou dans l'environnement. Éliminer dans un site de collecte de déchets autorisé ou à travers un gestionnaire de déchets autorisé. Traiter, entreposer et éliminer les déchets conformément aux législations locales-nationales en vigueur.

STOCKAGE

Consulter les conditions d'entreposage indiquées dans le paragraphe 7.2 de la fiche des données de sécurité en vigueur. Conserver les récipients à l'abri des températures extrêmes, de l'exposition directe au soleil et des gelées. Durée de conservation maximale recommandée : 12 mois à compter depuis la fabrication dans son emballage d'origine parfaitement fermé, à couvert et à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

NOTE TEXTE LÉGAL

Cette information, et en particulier, les conseils en relation avec l'application et l'utilisation finale du produit, sont rélaisées de bonne foi, elles sont basées sur une connaissance actuelle et l'expérience de Pinturas Isaval des produits quand ils ont été stockés, manipulés et appliqués dans de situations normales, respectant la vie utile du produit et les recommandations de Pinturas Isaval. Dans la pratique, les possibles matériaux différents, les supports et les conditions réelles sur le lieu d'application qui sont inconnues du fabricant, provoquent que nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de résultat du produit, ni d'aucune autre recommandation écrite, ni de conseil proposé, ni d'aucune garantie de commercialisation ou d'adéquation du produit à des fins particulières, ni aucune obligation d'aspect légal qui pourrait en découler. Pinturas Isaval se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Les droits de propriété des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes sont acceptées selon les termes de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture actuelles. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la version la plus récente et mise à jour des fiches produits locales, dont une copie sera envoyée à celui qui les demande, ou peut également être obtenue sur la page www.lsaval.es. Toutes les données de cette fiche sont basées sur des essais en laboratoire réalisés à 20°C et à une pression de 1 atm. Les mesures effectuées « in situ » peuvent varier en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, telles que des changements dans les conditions environnementales de pression et de température.

